



AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-CHERBOURG

RÈGLEMENT 228-2026

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS (ES) MUNICIPAUX

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le règlement 228-2026, établissant un code d'éthique et de déontologie des élus (es) municipaux, a été adopté par le conseil municipal le 4 mai 2026.

Ce règlement est actuellement déposé au bureau municipal où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau c'est-à-dire du lundi au jeudi entre 8h.00 et 12h. et entre 13h. et 16h.

Ce règlement a pour but de doter les élus (es) d'un code d'éthique et de déontologie reflétant les valeurs de la municipalité de la Paroisse de Saint-Jean-de-Cherbourg, soit l'intégrité, l'honneur rattaché aux fonctions de membre du Conseil, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect envers les autres membres, les employés de la municipalité et les citoyens, la loyauté envers la municipalité et la recherche de l'équité.

Il vise de plus à prévenir :

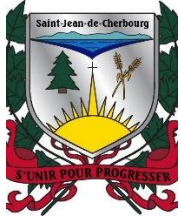
1. Toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
2. Toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2)
3. Le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ A SAINT-JEAN-DE-CHERBOURG, ce 5^e jour du mois de mai 2026

Francine Ouellet Leclerc
La directrice générale et greffière-trésorière,

AVIS PUBLIC



MUNICIPALITÉ SAINT-JEAN-DE-CHERBOURG

ATTESTATION

JE, soussignée, greffière de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus, par l'affichage à la municipalité, sur le site internet de la municipalité et dans le babillard à l'intérieure et extérieures du bâtiment municipal, le 5 mai 2026.

Saint-Jean-de-Cherbourg, ce 5 mai 2026

Francine Ouellet Leclerc
Directrice générale greffière-trésorière